



PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

jeudi 09 septembre 2021 à 18h30 M.A.J. de LANTON

Salle des activités

Ordre du jour

- Changement d'adresse de notre Association
- Point sur le COVID-19
- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier
- Vote des rapports
- Point de chaque section
- Renouvellement du tiers sortant
- Questions diverses

Cette Assemblée Générale s'est déroulée dans une ambiance masquée, comme celle de l'année dernière, chaque participant respectant la distanciation sociale .

En ouverture de séance, après avoir attendu le représentant de la Mairie, le Président regrette l'absence de ce dernier et remercie les personnes présentes.

1- Changement d'adresse de notre Association.

La nouvelle adresse, présente sur les nouveaux tampons :

Association BODY SPORT
M.A.J. 25, Avenue David DE VIGNERTE
33138 LANTON

2- Point sur la COVID 19.

Le Président expose les dernières informations concernant l'accès des personnes aux E.R.P (Établissement recevant du public).

La présentation du Pass sanitaire est obligatoire pour tous les majeurs et à partir du 30 septembre 2021 pour toutes les personnes de plus de 12 ans.

Chaque responsable trouvera la meilleure façon d'appliquer ces exigences dans le respect de chaque adhérent et de la loi.

Si un adhérent refuse de se soumettre à ces obligations, après maintes négociations, la radiation sera prononcée et validée par le Président.

Si une personne refuse de se soumettre à cette procédure et vous semble agressive:

Ne pas insister et contacter la permanence de la Police Municipale (06 85 80 16 76).

3- Rapport moral et d'activité.

Il n'y a rien de particulier à signaler dans la mesure où cette saison a été une saison blanche.

4- Rapport financier.

Le bilan financier de l'exercice 2020/2021, section par section, validé par la vérificatrice aux comptes Nicole PAULET ,est présenté par notre trésorière Dominique BUCHMANN

Le compte de résultat au 31 Juillet 2021 est annexé à la fin du compte rendu.

La trésorière nous informe que pour la saison 2021 / 2022, la cotisation de l'assurance sera répartie sur chaque adhérent et prélevée sur le budget de chaque section.

Etat des comptes comparatif au 31 Juillet 2021 :

	<u>31/07/20</u>	<u>31/07/21</u>
Bureau	1494,60 €	772,00 €
Aventure du goût :	451,24 €	451,24 €
Badminton :	1675,48 €	1472,60 €
Futsal	700,08 €	567,19 €
Gymnastique :	14017,95 €	12783,47
Musculation :	586,01€	761,01 €
Vita ' Form :	06,41 €	06,41 €

5- Vote du rapport moral et du rapport financier.

Les rapports moraux et financiers sont votés à l'unanimité des présents

6- Point de chaque section et perspective 2021 / 2022.

Pour information, Les tarifs, lieux et horaires de nos différentes sections pour la saison 2021 / 2022 sont disponibles sur notre site Internet (www.bodysport33.fr)

***Aventure du Goût** (Responsable Dominique BUCHMANN)

Pour la saison 2021 / 2022 l'intervention de cette section se fera, comme d'habitude en fonction de la demande.

Les cotisations restent inchangées.

Tarifification par personne saison 2021 / 2022 :

- 10 euros pour les adhérents de Body Sport.

- 15 euros pour les non-adhérents.

Au montant de cette cotisation, il conviendra d'ajouter une participation pour les achats de fournitures.

Cette participation dépendra du thème abordé et sera indiquée pour chaque réunion.

***Badminton** (Responsable : Cathy RECTON)

Salle des sports de Cassy

Pour des raisons personnelles, la responsable informe les présents de son intention de trouver un remplaçant pour les dimanches.

Reprise des activités le mercredi 15 septembre 2021 à 18h30.

Pour 2021 / 2022 les décisions suivantes ont été adoptées :

- ▶ La section fournira gratuitement les volants plastiques, les raquettes ainsi que les cordes à sauter pour l'échauffement. Les volants plumes seront achetés par les adhérents.

Tarifification par personne saison 2021 / 2022

: **Adulte** : 54 € (ou 72 € avec la licence UFOLEP)

Deuxième adulte d'une même famille : 42 € (ou 60 € avec la licence UFOLEP)

Enfant jusqu'à 16 ans : 47 € (54 € avec la licence UFOLEP)

Deuxième enfant d'une même famille : 35 € (42 € avec la licence UFOLEP)

Tous ces tarifs sont pour l'année complète.

Compte tenu du COVID-19 et de l'arrêt de la saison 2020/2021, pour les anciens adhérents, une remise de 40/% sera accordée sur la cotisation 2021 / 2022. Cotisation adulte ramenée à 30 € pour la saison

Tarifs dégressifs si l'inscription intervient en cours d'année.

NB : Un certificat médical vous sera demandé lors de votre inscription.

***Futsal** (Responsable Paul FAUCONNIER)

Salle des sports de Cassy.

Reprise des activités le vendredi 10 septembre 2021 à 20h30

Les inscriptions se feront aux dates et heures suivantes :

Les vendredis de 20h30 à 23h00

Tarifification par personne saison 2021 / 2022

40,00 € par personne et pour l'année

NB : Un certificat médical vous sera demandé lors de votre inscription.

***Gymnastique artistique / Baby Gym** (Responsable Margot MARGNOUX Animatrices MéliSSandre LACHAUD et Angéline PERBOS - SANTOIRE).

Salle des sports du Braou

Saison tronquée par la COVID 19, ce qui a entraîné une saison sans rentrées financière.

Nous espérons que la saison à venir permettra de réaliser les achats qui n'ont pu être effectués

Margot réorganisera les cours en fonction. de l'age des adhérents.

Une procédure de filtrage sera mise en place pour éviter que les parents pénètrent dans la salle.

Le recrutement d'un " service civique " sera étudié.

Reprise des activités le mardi 28 septembre 2021 à 17h00

Tarifcation par personne saison 2021 /2022

Bébé Gym : 120€ par an et par adhérent(e).

Loisirs : 180€ par an et par adhérent(e).

Compétitions : Avec justo, legging, assurance, engagement compétitions, cours : 290€ par an et par adhérent(e).

Compétitions sans rachat de justo : 220€ par an et par adhérent(e).

NB : Un certificat médical vous sera demandé lors de votre inscription.

***Musculation** (Responsable Yvan BUCHMANN)

Salle des sports du Braou.

Pour la saison à venir, Hélène ne sera plus parmi nous. cela complique l'organisation de la section, ce d'autant qu'Yvan sera absent jusqu'à la fin de l'année. Pendant l'absence du responsable pas de nouveaux adhérents.

Les cours s'effectueront en autonomie , débiteront , impérativement, par une séance d'échauffement et termineront par une séance d'étirement.

Reprise des activités le vendredi 10 septembre 2021 à 18h30

Tarifcation par personne saison 2021 / 2022

- 1er trimestre : 40 €

- 2nd trimestre : 40 €

- 3ème trimestre : 30 €

NB : Un certificat médical vous sera demandé lors de votre inscription

*** Vita ' Form**

Section en sommeil.

7- Renouveaulement du Conseil d'Administration

Actes de candidature reçus : Mesdames : MARGNOUX Sylvie
MARGNOUX Margot.

Mesdames : MARGNOUX Sylvie et MARGNOUX Margot sont élues à
l'unanimité des présents

8- Questions diverses.

► Le Président demandera à la Mairie de réparer, le plus rapidement possible, la fenêtre de la salle de musculation afin de permettre une ventilation essentielle en cette période de COVID 19.

► La température des douches de la salle multi-sports est beaucoup trop chaude

ASSOCIATION :BODY SPORT

ETAT FINANCIER : DU 01 AOUT 2020 AU 31 JUILLET 2021

Compte de résultat

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Charges directes d'exploitation		Produits directs d'exploitation	
60 Achats	881,29 €	70 Produits des activités	-0 €
6010 - Achats de matières premières (boissons, etc.)	-0 €	7010 - Recettes des buvettes	-0 €
6040 - Achat de prestations de service	-0 €	7020 - Recettes div. (lotos, tombolas...)	-0 €
6050 - Achat de matériel	0,52 €	7060 - Recettes des quichets	-0 €
6063 - Fourniture pour les activités petit matériel	307,28 €	7061 - Recettes événements (Tournois, fêtes)	-0 €
6064 - Fournitures administratives (bureau)	530,61 €	7070 - Ventes de produits dérivés	-0 €
6068 - Autres matières et fournitures	42,88 €	7081 - Participations soirées (repas, etc...)	-0 €
61 / 62 services extérieurs	1 179,04 €	7088 - Autres recettes d'activités	-0 €
6110 - Organisations sous-traitée (Traiteur, orchestre...)	-0 €	74 Subventions d'exploitation	1 000,00 €
6130 - Locations (matériel équipements)	-0 €	7410 - État	
6150 - Entretien et réparations du matériel	-0 €	7417 - Ministère des Sports et CNDS	-0 €
6160 - Primes d'assurances	995,20 €	7418 - Agence de service et paiement (CNASEA)	-0 €
6211 - Frais d'arbitrage	-0 €	7419 - Autres ministères	-0 €
6231 - Annonce et insertions publicitaires	-0 €	7440 - Collectivités territoriales	
6234 - Récompenses et cadeaux	-0 €	7441 - Conseil Régional	-0 €
6237 - Publication (affiche, programme, bulletin)	-0 €	7442 - Conseil Général	-0 €
6251 - Frais de déplacement	-0 €	7443 - Commune	1 000,00 €
6252 - Frais de restauration	60,17 €	7445 - Intercommunalité	-0 €
6253 - Frais d'hébergement	-175,00 €	7460 - Organismes sociaux	
6260 - Frais postaux et télécommunications	241,67 €	7460 - Participation de la Fédération	-0 €
6270 - Services bancaires	57,00 €		
6280 - Frais divers	-0 €	75 Autres produits de gestion courante	-0 €
63 Impôts, taxes et versements assimilés	0,00 €	7510 - Dons manuels	-0 €
6300 - Autres impôts, taxes et versements assimilés	-0 €	7511 - Recettes publicitaires	-0 €
64 Charges de personnel	882,52 €	7560 - Cotisations des adhérents	-0 €
6411 - Salaires bruts	-0 €	7581 - Participations pour stages de formation	-0 €
6414 - Remboursement chômage partiel	-0 €	7585 - Produits de gestion courante	-0 €
6450 - Charges sociales	63,00 €	76 Produits financiers	-0 €
6480 - Autres frais de personnel	819,52 €	7610 - Intérêts des fonds placés	-0 €
65 Autres charges de gestion courante	175,00 €		
6516 - Frais de SACEM	-0 €		
6544 - Créances sur exercices antérieurs	-0 €		
6580 - Autres frais de gestion courante	175,00 €		
6581 - Achat de licences	-0 €		
6582 - Frais spécifiques pour événements (tournois)	-0 €		
6583 - Frais de stages de formation	-0 €		
66 Charges financières	-0 €		
6611 - Intérêts des emprunts	-0 €		
6616 - Autres charges financières	-0 €		
TOTAL I	3 117,85 €	TOTAL I	1 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	-0 €	77 Produits exceptionnels	0,00
6712 - Amendes et pénalités	-0 €	7710 - Produits exceptionnels	-0 €
6788 - Charges exceptionnelles diverses	-0 €	7711 - Produit des amendes et pénalités	-0 €
68 Dotation aux amortissements et provisions	-0 €	78 Reprise sur amortissements et provisions	18 931,77
6810 - Amortissements sur charges d'exploitation	-0 €	7810 - Reprise sur les amortissement et provisions	-0 €
6890 - Engagements à réaliser sur ressources affectées	-0 €	7890 - report des ressources non utilisées	18 931,77 €
TOTAL II	-0 €	TOTAL II	18 931,77 €
A= Total des charges directes (Total I + Total II)	3 117,85 €	A= Total des produits directes (Total I + Total II)	19 931,77 €
Charges indirectes		Produits indirects	
86 Emploi des contributions volontaires	0,00	87 Contributions volontaires en nature	0,00
Secours en nature	-0 €	Dons en nature	-0 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	-0 €	Biens et prestations en nature	-0 €
Personnels bénévoles	-0 €	Bénévolat	-0 €
TOTAL III	-0 €	TOTAL III	-0 €
TOTAL DES CHARGES (I + II + III)	3 117,85 €	TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)	19 931,77 €
Soide créditeur : Excédent	19 931,77 €	Soide débiteur : Déficit	3 117,85 €
TOTAL GENERAL	16 813,92 €	TOTAL GENERAL	16 813,92 €